

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1354

Artikel: Ça passe ou ça casse
Autor: Brutsch, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

visagées dans la formation et l'aide sociale. Cela laisse facilement préjuger de ce qui se passera les années suivantes, lorsqu'il s'agira de trouver 400 millions d'économies supplémentaires. Nul doute que tous les secteurs de l'État seront touchés et que des domaines aussi essentiels que l'école, le système de santé ou encore la couverture sociale ressortiront meurtris d'une politique qui place l'équilibre budgétaire au rang des valeurs morales.

En second lieu, que penser d'un gouvernement qui se dote lui-même et pour lui-même d'instruments contraignants en matière budgétaire ? C'est

une manière pour le moins particulière d'envisager l'action politique. En lieu et place d'une capacité à arbitrer les débats, à faire des choix et à en assumer la portée, on se dote ici d'un couperet constitutionnel qui n'est ni plus ni moins qu'une forme de négation du politique. En isolant et en réglant de la sorte la question financière, le gouvernement cherche en réalité à se dégager de toute responsabilité. Dès lors, la politique budgétaire ne devra s'évaluer et se juger qu'en fonction des dispositions constitutionnelles sur l'équilibre financier. La menace d'une hausse du

coefficient d'impôt n'étant ici qu'un moyen de pression supplémentaire pour assurer la discipline budgétaire.

Enjeu important de cette législature, premier test politique pour le gouvernement, ce frein à l'endettement sera certainement présenté comme une mesure technique, relevant du bon sens commun ; en fait c'est un instrument politique de la droite qui déresponsabilise, puisqu'il ne s'agira que de laisser s'enclencher des mécanismes et des en-grenages automatiques. On demande au peuple de se dessaisir de sa pleine souveraineté. Ce n'est pas une délégation de pleins pouvoirs. Mais c'en est

Ça passe ou ça casse

A GENÈVE, LE PROCESSUS de catharsis budgétaire ouvert ce printemps touche à son terme. Contrairement à son nom, il s'est moins agi d'une table ronde achevant un processus de négociation que d'un exercice de sensibilisation et de mise en condition en vue de faire accepter le paquet que le Conseil d'État présente. Il n'engagera sans doute que lui.

Le Conseil d'État a mis en discussion des propositions plus ou moins préparées ou improvisées et lancé des appels à la créativité des uns et des autres en fixant le cadre financier qu'il recherche (faire passer le déficit du budget de fonctionnement au-dessous du demi-milliard) et la méthode qu'il propose : grossièrement 50% d'économies et 50% de revenus supplémentaires. Et, après des tâtonnements successifs, il s'oriente vers un vote populaire parachevant la manœuvre le 20 décembre : plutôt que d'être facultatif sur la base d'un référendum inévitable, il sera obligatoire sur un article constitutionnel.

La limite de l'exercice, c'est son cadre étroit : le budget 1999 plutôt qu'une vision générale de l'assainissement des finances publiques, une démarche purement comptable plutôt qu'une réflexion politique allant au-delà de la liberté de chaque conseiller d'État dans son département. Mais il est douteux que la confusion qui naîtrait d'un échec du budget 1999 apporte quoi que ce soit de positif. Un État

en proie aux difficultés financières est forcément impuissant, obnubilé par ses problèmes internes, sur la défensive face à tous les donneurs de conseils. Les gouvernements de gauche des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, d'Italie ou de France le montrent : la restauration d'une marge de manœuvre financière est un préalable au rétablissement d'un débat politique qui sorte de l'obsession des économies pour porter sur les attentes à l'égard de l'État.

Sans État crédible, pas de solution

Pour que de telles attentes prévalent sur le chacun pour soi destructeur, encore faut-il que l'État soit crédible : à Genève il ne l'est manifestement pas après quelque huit ans d'austérité veléitaire qui n'a empêché ni le gonflement de la dette publique ni le creusement du déficit. Le minimum absolu à défaut duquel l'échec est certain, c'est la garantie que le cercle vicieux est durablement brisé et qu'une nouvelle culture politique et financière peut se mettre en place. À défaut, les égoïsmes variés n'auront aucune raison de ne pas s'opposer aux économies, qui aux nouvelles recettes. Cette garantie, seul un article constitutionnel définissant le cadre fixé à la classe politique pour le niveau de la dette publique et/ou le déficit du budget de fonctionnement, ainsi que le moyen d'interve-

nir désormais de manière plus rapide et plus efficace pour mettre fin aux dérives, peut l'apporter. Cela est d'autant plus nécessaire à Genève que le canton a une tradition historique de poussée populiste de droite lorsque la situation financière n'est pas maîtrisée.

Bien sûr, tout peut encore échouer. Le Grand Conseil peut dénouer allégrement, et même de manière contradictoire au gré de majorités fluctuantes, le paquet qui lui sera soumis. Ou le peuple peut bien sûr refuser le tout à la fin, estimant qu'il n'y a pas là (encore) de quoi mériter sa confiance. On peut rêver de l'émergence au Grand Conseil d'un axe politique désireux de reconstruire un État fort mais modeste (et non faible et arrogant comme la droite l'aime), mais il impliquerait que le PS et les Verts sachent rompre avec la posture défensive et corporatiste de l'Alliance de gauche et du Cartel des organisations de la fonction publique. On peut plus simplement parier sur une inertie qui défasse l'une après l'autre les différentes oppositions et permettre d'en appeler au peuple avec un paquet à peu près intact.

Si le gouvernement réussit, les difficultés ne feront que commencer. Car il lui restera alors à s'attaquer en profondeur à la réforme de l'État, à la refonte des rapports entre le canton et les communes, et à remettre fondamentalement sur le métier et le statut de la fonction publique et la loi fiscale. *fb*